

## **Association pour la Défense de l'indépendance de l'AFP (ADIAFP)**

Réponses au questionnaire adressé à l'Intersyndicale de l'AFP  
par le Comité de réflexion sur l'avenir de l'AFP

**Si nous souhaitons avec le comité une réflexion libre, nous avons jugé utile, comme un élément du débat, de répondre aux questions telles que formulées par ce Comité.**

### **1/ Le projet présenté par la direction de l'agence**

Tout d'abord, nous avons deux remarques sur l'"aval" de ce texte. C'est une première, et il n'est pas sain que le gouvernement demande à notre direction un projet de transformation du statut, dont les axes figuraient déjà dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) signé fin 2008. L'Etat n'est pas actionnaire, mais il est le principal client.

L'AFP et son statut sont une émanation de la représentation nationale, et nul ne conteste que le gouvernement veuille connaître l'état d'esprit de l'AFP, notamment de ses dirigeants.

Toutefois, le gouvernement, en l'occurrence, impulse cette réflexion de façon partisane et inédite puisqu'il demande précisément une refonte du statut, alors que le président de l'AFP lui-même, à plusieurs reprises, n'avait pas envisagé cette transformation, même après avoir été longtemps directeur-général, et avait insisté sur les bienfaits des statuts actuels.

Ensuite, ces trois mois d'élaboration, dans le respect scrupuleux des échéances fixées par le gouvernement (31 mars) n'ont donné lieu à aucune concertation avec les organisations représentatives. C'est un projet concocté dans l'opacité, qui a été rejeté à deux reprises par les organisations syndicales unanimes, y compris les cadres.

La lecture des premières pages ne peut obérer le fait que ces statuts ont permis le développement de l'AFP et garanti son indépendance.

Pourtant, brusquement, ce statut est accusé d'avoir privé l'agence d'une véritable "capacité de développement". Et il cite l'information financière et la vidéo. Ce sont des choix stratégiques qui ont empêché certains développements nécessaires.

Des sommes considérables ont été englouties dans des projets à perte (filiale AFX, ABBN, pages froides), tandis que des produits qui n'ont rien à voir avec notre métier (relaxnews, ParisModes, beaucoup trop de "people", ce qui n'est pas notre métier, quizz etc...) font aussi perdre de l'argent.

Les 31 pages de texte s'appuient sur une conception de la "modernité" tout à fait spéculaire, considérant que les multimédias vont provoquer de nouvelles crises de la presse, et que la "gratuité" va s'accroître. Or, si nous n'aurions pas dû vendre nos services à ces journaux, le fait est qu'ils sont eux-mêmes en crise et que nous assistons à un renouveau de "l'internet payant", en particulier en Grande-Bretagne.

De telles prédictions de quasi disparition du "papier payant" - comme du livre - ont été faites il y a plus de 15 ans, et se révèlent fausses. S'il y a crise en France et dans des pays occidentaux, elle a des racines parfois conjoncturelles et non structurelles. Et nous sommes

une agence mondiale, et la presse payante-papier a crû de plus de 6% depuis deux ans (150 titres nouveaux en Asie).

Tous les projets, à notre sens néfastes que nous avons cités, ont été lancés sans que le statut ne soit en rien un obstacle :

- Le projet de la direction, non signé de M. Pierre Louette, est critiquable aussi sur le rôle fondamental de l'agence, une agence de plus en plus nécessaire dans l'explosion d'informations, souvent fallacieuses, non sourcées ou fausses qui circulent. Ainsi, l'AFP contribuerait à "se forger une opinion" et à "faire des commentaires, à partir de faits avérés". Or, une agence n'a pas à avoir cette prétention. Elle doit effectivement donner les faits, dans le cadre des missions que lui a consigné le législateur. C'est immense. Il ne convient pas d'en rajouter. L'AFP doit avoir un "tronc commun" d'information, ses services en langue étrangère ne doivent pas être indépendants, sa régionalisation est excessive, et si elle doit en même temps contribuer au rayonnement de la France et de sa langue, elle doit s'adapter aux besoins de clients non francophones, mais sans s'écarter de sa couverture. En outre, le mot "éditorial" ("indépendance éditoriale" etc..) apparaît souvent. C'est à nos yeux un non-sens, car, par définition, de même que nous ne sommes pas un média de commentaire, nous n'avons pas de ligne éditoriale. Il n'y a jamais eu une telle soif d'information, au niveau mondial. Et les agences, en premier lieu l'AFP, la mieux implantée, doivent être une des réponses à ce besoin amplifié par la mondialisation. Des "concurrents" aux agences peuvent être meilleurs sur certains points, à certains moments. En aucune façon ils ne peuvent nous remplacer, car il y a besoin d'être physiquement partout dans le monde, avec des journalistes ou cadres ou employés de toutes nationalités (et non seulement 80 comme le chiffre étrangement le texte!).
- Il est demandé de porter des "efforts éditoriaux et commerciaux" prioritairement dans des "marchés plus porteurs", comme l'Europe, le Proche-Orient et l'Asie. Le 2 février, la direction évoquait aussi l'Afrique. En fait, c'est une impasse de vouloir privilégier a priori telle région. Nous sommes une agence mondiale. Actuellement, les efforts se portent sur Haïti. Nous n'avons pas à nous demander si c'est "rentable".
- Ce texte présente l'Etat comme celui vers lequel on se tourne impérativement lorsqu'il y a des problèmes financiers (prêts abandonnés, abonnements à prix qui seraient très élevés, etc..). Pour nous l'Etat est un client, et ceux qui ont vécu à l'étranger ou ont travaillé dans les ministères ou en province, savent à quel point les administrations, notamment les ambassades utilisent l'AFP, s'en nourrissent en permanence pour leurs analyses, leur action, leur travail. Il suffit de voir combien nos techniciens sont sollicités dans la panique dès qu'il y a une panne dans un ministère, pour mesurer l'importance de l'AFP.
- Le projet propose de transformer l'AFP en "société de droit commun à capitaux publics à l'exception des actions détenues par les salariés et la fondation (destinée à remplacer le Conseil supérieur de l'agence); et l'ouverture de ce capital à des investisseurs de long terme appartenant au secteur public".

Il s'agit en fait de créer une société anonyme à capitaux publics. Le texte propose qu'une autre loi empêche une éventuelle privatisation. D'une part, la société anonyme même à capitaux publics, fait de nous une agence gouvernementale et nous fait perdre notre indépendance, et nous ne l'acceptons pas (la "fondation" nous paraissant quelque chose de très flou); d'autre part, la direction de l'AFP n'est pas en mesure d'empêcher le législateur de privatiser, même partiellement l'AFP! Ce sont des vœux pieux qui soulignent l'inquiétude de l'auteur de ce projet.

En outre, tout actionnaire, public ou non, demande un retour sur investissement. En quoi l'AFP est-elle en mesure de donner des garanties?

- Pour nous, ces propositions ne résoudraient en rien le problème de l'AFP qui tient à sa gestion, parfois très inadaptée, à ses choix stratégiques souvent contestables (comme de faire de plus en plus "court" pour répondre à une demande de plusieurs directeurs de la presse quotidienne régionale, mais pas des journalistes eux-mêmes.

## **2/ La rénovation 4XML.**

En tant que telle la technologie « XML » qui permet la création de documents structurés et offre la possibilité de lier entre eux des objets de types différents (textes, images fixes et animées), est un outil essentiel pour une agence comme l'AFP.

Cette rénovation et son financement sont le premier argument pour une refonte du statut, avec une contribution de 20 millions d'euros de l'Etat. Nul ne conteste la nécessité d'une approche plus "multimédia" de l'AFP, mais il y a un double danger au "tout multimédia" où nous semblons nous diriger.

Tout d'abord, il ne faut pas nous éloigner du cœur de notre métier, celui de "grossiste en informations", une information si possible dotée de photos, de vidéo, d'infographie. Les erreurs d'anticipation passées sur le numérique ne justifient pas de nouvelles erreurs...; L'info brute est notre principale richesse, en même temps que notre principale ressource.

Obsédée par les nouveaux supports, notre direction semble parfois oublier que le texte doit toujours rester notre mode d'expression prioritaire, et que sans textes les autres supports, y compris la photo, n'auraient aucun sens du point de vue journalistique.

C'est une des raisons de notre scepticisme face à la philosophie de centralisation rédactionnelle à outrance qui semble guider la stratégie « Agence Multimédia ». Nous craignons que l'idée de positionner la production multimédia en amont du processus de production soit une grave erreur, car elle pourrait générer davantage de paralysie que de réelle coordination.

Quoi qu'il en soit, obtenir les 20 millions de l'Etat pour le programme 4XML ne justifie pas un changement de statut.

## **3/ Modes de financement**

L'AFP a un chiffre d'affaires important, environ 270 millions d'euros, et assure environ 60% de ses recettes par ses abonnements hors Etat. Malgré la crise actuelle et des désabonnements anormaux (La Provence, Paris-Normandie) cette tendance de la baisse relative des abonnements de l'Etat peut se poursuivre.

Et c'est là qu'apparaît ce qui est à notre sens, la grande réforme de l'AFP et qui ne nécessite en rien de changer le statut. Il faut que l'AFP soit mieux vendue, et moins pillée -car paradoxalement, la mise en ligne des dépêches AFP a peut-être été multipliée par mille en dix ans à cause de leur apparition sur les innombrables blogs et sites, ce qui ne nous rapporte rien.

Pour que l'AFP soit mieux vendue, il faut sans doute améliorer la rédaction, avoir plus de "scoops", mieux utiliser nos moyens (combien de journalistes sont sans affectation alors qu'ils pourraient considérablement enrichir notre potentiel!).

Il y a donc des aspects de politique sociale à résoudre. Mais l'essentiel, ce sont les relations avec les clients. Sans mettre aucunement en cause les collaborateurs des services commerciaux, qui font leur possible, nous pensons qu'ils doivent recevoir une formation spécifique pour mieux vendre l'AFP. Il faut aussi que les contacts avec les rédactions, et pas forcément seulement les directeurs de rédaction -qui eux-mêmes pensent, ce qui est logique, aux économies qu'ils peuvent faire- soient beaucoup plus continus.

L'AFP doit pouvoir gagner de nouveaux clients dans de très nombreux pays. Les directeurs de bureau ont leur responsabilité dans ce domaine, et la direction générale aussi, bien entendu. La crise de la presse nous frappe de plein fouet. Mais il y a aussi de nouveaux médias en permanence à solliciter.

#### **4/ Le statut juridique**

Nous l'avons dit, le statut juridique, fruit d'un travail de dix ans, inspiré des travaux aussi du Comité général d'études du CNR, a voulu concilier l'indépendance, voulue par l'ordonnance du 26 août 1944, l'action commerciale dans le cadre du marché, et la coopérative avec la présence de la presse au sein du Conseil d'administration.

Comme le disent les PDG, tel récemment à plusieurs reprises Claude Moisy, qui ont été des journalistes, un changement de statut aboutirait à la disparition de l'AFP. Il convient donc de conserver le statut de l'AFP, malgré sa spécificité qui apparaît rébarbative aux non connaisseurs, car sans équivalent. Certaines dispositions, comme peut-être une moins forte présence de la presse -mais c'est là un aspect secondaire, car la presse est indispensable au Conseil d'administration- peuvent se prendre par décrets.

L'actuel ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, a dit à plusieurs reprises qu'une réforme du statut de l'AFP devait se faire par "consensus". Or il n'y a aucun consensus puisque toutes les organisations représentatives, l'assemblée générale de la Société des journalistes, -il y a même pratiquement un consensus "anti"- et, selon la prévision du PDG lui-même, une très forte majorité du personnel, est opposée au projet actuel. J'ajoute qu'il n'est pas d'abord opposé au projet actuel. Il est surtout viscéralement attaché à son statut, et considérerait sa perte comme une rupture morale de contrat.

#### **5/ L'indépendance éditoriale de l'AFP**

Encore une fois, le mot "éditoriale" n'a pas sa place. Il y a indépendance, c'est tout; malgré les pressions de tous ordres, qui se multiplient et auxquelles il est parfois très difficile voire impossible de résister. L'indépendance a le mérite d'exister dans la loi. C'est donc un recours pour nous, s'il y a atteinte trop forte à cette indépendance. La transformation de l'AFP en

société anonyme, ou en association, ou en fondation, qui nous ferait dépendre de tiers, serait pas définition une cassure de notre indépendance. S'il doit y avoir des garanties, c'est dans le comportement des différents pouvoirs qu'il faut les chercher. Nous constatons aussi, par le succès de la pétition pour l'indépendance et la survie de l'AFP", qui est pour nous une arme très importante, l'attachement des mondes politique, journalistique, littéraire, artistique, sportif, celui de nombreux métiers ou de citoyens sans responsabilité ou mandat importants, à l'indépendance de l'AFP. C'est un enjeu démocratique très important.

### **6/ Faiblesse et force de l'AFP**

La faiblesse de l'AFP réside dans l'excès de pressions qu'elle subit, l'incertitude concernant son avenir, et certains choix stratégiques dommageables pris par ses directions. La volonté de la presse de réduire ses abonnements l'affaiblit aussi. Enfin, elle n'est pas épargnée par la crise de la presse, dont elle est frappée par ricochet. L'AFP, qui est à la source de l'immense majorité des informations d'intérêt national, a cette force d'être la seule, en France, à répondre à ce besoin d'informations fiables, sourcées, importantes.

Si l'AFP disparaissait, les balivernes colportées sur Internet -Internet qui, par ailleurs, contient aussi d'excellentes informations inédites que nous pouvons reprendre en les vérifiant- seraient reprises par certains médias, souvent de grande écoute, avec beaucoup moins de scrupules.

Mais un changement de statut affaiblirait considérablement l'AFP. Et encore une fois, comme le soulignait M. Moisy, elle n'y résisterait pas.

Jean-Michel Cadiot, président

David Sharp, trésorier

le 10 février 2010

Ce texte est disponible sur notre site de blogs :  
[http://www.afp-privatisee-non-merci.org/comite\\_reponses](http://www.afp-privatisee-non-merci.org/comite_reponses)